

À propos du livre
« Vie de Marthe Robin »

Le P. Bernard Peyrous, postulateur de la cause de béatification de Marthe Robin, vient de nous donner le livre : « *Vie de Marthe Robin* », co-édité par les éditions de l'Emmanuel et des Foyers de Charité.

Beaucoup ont entendu parler de Marthe Robin depuis longtemps, certains ont pu la rencontrer quelques minutes. Personnellement, j'en ai entendu parler assez longuement par le P. André Van der Borgh, fondateur du Foyer de Charité de Tressaint en 1966 (décédé en 2004) ⁽¹⁾. Les retraites que j'ai vécues avec lui à partir de 1972 m'ont permis de faire connaissance avec Marthe Robin. J'ai pu aussi la rencontrer personnellement à Chateaufort vers 1978. J'ai lu également divers livres parus depuis sa mort, rencontré des personnes qui l'ont bien connue. C'est pourquoi je n'ai pu refermer le livre du P. Bernard Peyrous sans un certain sentiment de malaise concernant un point précis.

J'ai été surpris par une affirmation tout-à-fait nouvelle pour moi : Marthe Robin se serait levée la nuit à certaines périodes.

- p. 314 : « Elle souffrait aussi de ne pouvoir bouger, et il n'est pas étonnant qu'elle ait saisi toutes les occasions de le faire quand la maladie le lui permit. Très rarement, des retraitants virent comme un mouvement de bras sous ses draps. Dans ces périodes où ceux-ci « refonctionnaient », elle tenta de bouger un peu dans sa chambre en se traînant et en s'appuyant sur eux : situation très humiliante d'une infirme avançant par terre. Il n'est pas étonnant non plus qu'elle ne l'ait fait que seule, la nuit. »

- p. 69 : « La maladie de Marthe est faite d'évolutions, mais aussi d'involutions, de périodes de récupération. Même si ses jambes sont paralysées, il est certain que Marthe tente de se déplacer quand ses bras lui répondent. Elle va jusqu'au bout de ce qu'elle peut faire pour conserver une espèce de normalité. Elle s'appuie alors sur ses coudes, imprimant à son corps un mouvement de torsion sur le sol, comme le font les grands handicapés. Elle se traîne sur le plancher de sa chambre pour satisfaire parfois ses besoins intimes. Elle n'est pas dans un milieu porteur : elle agit donc ainsi la nuit, dans les périodes où cela est possible. Elle garde de la sorte, même si ce déplacement est très limité, une part de liberté. Il est probable qu'elle récupérera cette possibilité, à certaines périodes au moins, jusqu'à la fin de sa vie. Elle fera tout ainsi pour conserver une zone de vie personnelle. On s'en est étonné : cet étonnement n'est pas sérieux. Cela montre que Marthe Robin n'est pas un corps glorieux. C'est un être humain qui a des besoins légitimes et se bat pour les honorer. Sa pudeur est très grande dans ce domaine, qui ne fait pas l'objet de ses confidences. »

- p. 340 : « Marthe est morte certainement dans la nuit du 5 au 6 février, probablement le vendredi 6. Elle était alors dans une période où la locomotion — si l'on peut parler ainsi — lui était possible. Épuisée par la maladie, elle n'a pas pu remonter sur son lit. Elle n'a pas eu la fin glorieuse de certains saints qui sont entourés et consolés par leurs proches. Elle est morte seule, dans la nuit. Elle est allée jusqu'au bout de son don, jusqu'au bout du sacrifice. Comme le Christ, elle a remis son âme entre les mains du Père douloureusement, dans une grande solitude. »

- p. 339 : « Le Père Colon, docteur en médecine, décrit ainsi l'état du corps : « Quand elle est morte, elle pesait 25 à 30 kg. Elle avait les jambes comme des baguettes de pain. Elle avait une bouche cornée... aucune dent ».

Eu égard au secret lié au procès de béatification, on éprouve vivement l'absence de notes en bas de page, et donc l'impossibilité de justifier publiquement de telles affirmations. J'ai donc publié une page où j'exprimais ma profonde perplexité par rapport :

- à cette « nouveauté » inédite, non justifiée dans le livre ;
- à la façon ambiguë dont on présente ces déplacements pour des besoins intimes en se traînant par terre ;
- à l'interprétation de la mort de Marthe qu'on vient de lire (« *Épuisée par la maladie, elle n'a pas pu remonter sur son lit* »), si différente et si contradictoire avec celle donnée autrefois par le P. Finet :

« Le 1^{er} novembre 1980, le démon lui brisa la colonne vertébrale si bien qu'elle souffrait terriblement et ne pouvait plus bouger, ce qui n'empêchait pas le démon de la secouer dans tous les sens. En plus, il lui faisait taper sa tête couronnée d'épines contre le meuble derrière son divan, souffrance terrible. On voit encore sur ce meuble les quelques marques d'épines. En outre, quand le démon faisait cela plusieurs fois, moi-même ou Mgr Pic avons essayé de la retenir sous les deux bras mais elle s'échappait, et d'autres fois, j'arrivais difficilement à la retenir.

Pendant qu'elle connaissait ainsi cette souffrance, me voici arrivé au 3 février 1981, et cette fois le démon a tapé la tête de Marthe sur le plancher. La Vierge Marie a tout remis en place et Marthe m'a demandé de mettre deux coussins pour que sa tête ne tapât pas sur le bois. Marthe ne pouvait à peu près plus parler, le démon lui ayant dit depuis le mois de novembre passé : "Je t'aurai jusqu'au bout".

J'ai pu lui donner la communion comme chaque mercredi soir et dès le jeudi matin, je l'ai sortie de l'extase sans même qu'elle puisse me parler. Lorsque je la quittai le jeudi soir après avoir prié auprès d'elle, j'étais très inquiet à cause des menaces du démon. Et quand je suis revenu dans l'après-midi du vendredi, comme je le faisais chaque fois, j'ai trouvé Marthe jetée hors de son lit, sur le plancher, sa tête et son corps recouvert de sa chemise étaient étendus sur le sol. J'ai appelé Henriette pour m'aider à la remettre sur son divan, ses deux bras étaient glacés. Là, j'ai cru entendre une parole intérieure : "Il m'a tuée".

"Oh ! me suis-je dit, le démon l'a tuée, la Sainte Vierge va nous la rendre". Nous l'avons replacée sur son divan, son corps était raide, sa bouche restait ouverte sans que nous puissions la fermer. Nous l'avons couverte de plusieurs couvertures pour la réchauffer et pendant deux heures de suite, j'ai prié la Sainte Vierge pour qu'elle nous la rende et comme rien ne changeait, j'ai pris un miroir et je l'ai placé devant sa bouche : elle ne respirait plus... »

J'ai eu l'occasion de m'entretenir de ces questions avec B. Peyrous, et je l'en remercie. Certes, on peut trouver l'interprétation du P. Finet très subjective et trop « théologique » ; la possibilité d'une parole intérieure venant de Marthe ne saurait cependant étonner quand on a approché le phénomène à travers le renouveau charismatique. Et cela ne signifie pas pour autant que Marthe ait été assassinée !

Mais les contradictions concrètes avec lesquelles s'affronte l'autre interprétation ne sont pas moindres : Marthe se déplaçant pendant sa période de « passion » (la nuit du jeudi au vendredi), dans l'état d'épuisement et de fonte musculaire qui était le sien (elle pesait 25 à 30 kg dit le P. Colon), colonne vertébrale brisée au dire du P. Finet...

Je reste convaincu, après cet entretien avec B. Peyrous, que sa présentation de la mort de Marthe, bien que reposant sur un louable souci d'objectivité, est elle aussi une interprétation, qui lui semble plus plausible, mais dont les bases sont fragiles.

Eu égard, encore une fois, au secret attaché à cet entretien privé, et au contact personnel que j'ai pu avoir avec telle personne... je ne peux faire état publiquement plus avant **des raisons, objectives elles aussi, qui m'amènent à garder ma position de doute par rapport à ce qu'a écrit B. Peyrous sur ce point.**

Cela n'enlève rien à l'énorme travail accompli par B. Peyrous pour publier ce livre, qui cherche à donner de la vie Marthe l'image la plus proche possible de la réalité qu'elle a vécu.

*P. Dominique Auzenet
Recteur de la basilique Notre-Dame du Chêne (72)*

(1) Il était prêtre du diocèse du Mans (mon diocèse), professeur de mathématiques au Collège Saint-Louis du Mans (où j'ai vécu mon second cycle jusqu'à la fin de ma terminale en 1966), et je l'ai rencontré dès 1964.